

ÉCOLE DE LA SOURCE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 AVRIL 2019

Sont présent(e)s : Mmes Sylvie Desnoyers
Johanne Drolet
Karine Gaudreault
Isabelle Martineau
Chantal Moffet
Isabelle Leblanc

Mrs. François Auclair
Frédéric Parrot
Philippe Gimaïel

Est absente : Mmes Karine Gagnon
Isabelle Dorval

1. **Mot de bienvenue**

Puisque madame Gagnon est absente, monsieur Parrot préside la rencontre et commence par souhaiter la bienvenue aux membres.

Résolution : CÉ 18-19-020

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Parrot fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Moffet demande d'ajouter un sujet au point 8. Autres sujets : Déplacement de la prochaine rencontre du CE prévue le 8 mai 2019.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Résolution : CÉ 18-19-021

3. **Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 20 février 2019**

Monsieur Parrot demande si les membres ont des questions par rapport au procès-verbal. À ce moment, madame Moffet fait les suivis.

La vérification du système de ventilation n'a pas encore été faite.

Madame Leblanc revient avec la question des photos scolaires. Madame Desnoyers lui explique qu'aucune compagnie ne veut faire les photographies sur un fond vert que c'est une méthode ancienne. Madame Leblanc nous fera parvenir de l'information à ce sujet par courriel, car la compagnie ne fait pas de photo sur un fond vert, nouvelle technologie numérique.

Nous n'avons pas encore d'information concernant les récréations de 20 minutes.



Puisque madame Gagnon est absente, nous ne pouvons pas obtenir de l'information concernant la rencontre à laquelle elle a participé dernièrement concernant la formation sur le projet éducatif.

Un point a été prévu à l'ordre du jour pour discuter de la formule choisie pour les élèves de 6^e année l'an prochain.

La rencontre avec madame Maude Béliveau n'a pas encore été fixée.

Concernant l'étude sur le développement des enfants du préscolaire du secteur nord, celle-ci a démontré les zones de vulnérabilités; langages, habiletés sociales, etc. Cette étude nous démontre un beau portrait du secteur.

Monsieur Auclair propose l'adoption du procès-verbal et il est appuyé par Madame Drolet.

4. **Questions du public**

Aucun public n'est présent.

5. **Reddition de comptes de la directrice**

Madame Moffet nous annonce que les finances vont bien et qu'elle ne sent pas le besoin de faire une reddition de compte pour le moment. Elle mentionne que nous aurons d'autres sommes d'argent pour acheter de nouveaux livres à la bibliothèque. Après le Salon du livre, la technicienne en documentation à la commission scolaire procédera aux achats.

Nous aurons également un autre montant d'argent pour acheter des livres sur la sexualité.

6. **Correspondance reçue**

Madame Moffet présente un document qui a été fait par le Conseil supérieur de l'éducation « Évaluer pour que cela compte vraiment ». Madame Gagnon l'a également reçu et il est disponible au salon du personnel.

7. **Travaux du conseil**

7.1 **PVE – été 2019**

Madame Moffet informe les membres que nous accueillerons les jeunes du terrain de jeux cet été à l'école. Nous déterminerons quels seront les locaux qu'ils pourront utiliser prochainement.

7.2 **Inscriptions 19-20**

a) **Préscolaire**

Nous désirons aviser les membres que nous avons dû faire appel au volontariat pour les élèves du préscolaire. Actuellement, nous avons 6 élèves en trop. Ils seront désignés à l'école de Château d'Eau. Si aucun ne se porte volontaire, les déplacements d'élèves seront faits selon les priorités suivantes :

- les élèves provenant d'une autre commission scolaire (entente de scolarisation);



- les élèves provenant d'une autre école de la Commission scolaire de la Capitale (choix-école);
- les élèves du bassin de l'école, du plus éloigné au plus près. (**Notre situation actuelle**).

Résolution : CÉ 18-19-022

b) **6^e année - Anglais**

Il est proposé aux membres d'accepter la formule 10 jours/10 jours pour les élèves en 6^e année l'an prochain. Nous aurons deux groupes et il sera plus facile pour les élèves de suivre cette formule.

Selon le commentaire d'un des directeurs de l'école secondaire fait à monsieur Auclair, les élèves ayant suivi leur formation avec la formule 10 jours/10 jours ont plus de facilité d'apprentissage et réussissent mieux au secondaire.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Résolution : CÉ 18-19-023

7.3 **Horaire et activités de la dernière journée d'école (21 juin)**

Les enseignants demandent d'avoir la possibilité d'avoir un horaire continu pour la dernière journée de classe, soit le 21 juin 2019. Tous les élèves partiront à 13 h 30. Les activités proposées : en matinée, les élèves se rendraient au cinéma le Clap. Au retour, quelques activités en classe. Ensuite, les parents seraient invités à venir pique-niquer avec les élèves et un dessert spécial serait servi.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7.4 **Santé globale et vie à l'école**

Pour la semaine du français, les élèves ont bien aimé lire dans le noir au gymnase. Ils avaient la possibilité de lire partout dans l'école. Le bureau de la direction et le salon du personnel ont été très convoités.

Grâce à madame Johanne, les élèves du premier cycle ont eu la chance de voir un spectacle sur les mathématiques au gymnase, et ce, tout à fait gratuitement.

Les deux éducatrices, mesdames Isabelle et Mélissa ont commencé les ateliers sur la violence et l'intimidation.

Nous avons accueilli le chien d'assistance, Willy, le 2 avril dernier. Il accompagne un élève de la classe de communication de madame Andrée. Pour le moment, tout se déroule parfaitement.

Du 15 au 18 avril 2019, nous aurons la semaine de l'environnement. Plusieurs activités seront organisées dans les classes à ce sujet et une fresque sous forme de vague sera faite par les élèves sur le grand babillard de l'école.

Nous annonçons que le spectacle de musique aura lieu le lundi 17 juin en après-midi à compter de 14 h. Les parents pourront partir avec leur(s) enfant(s) s'ils le souhaitent.

Monsieur Daniel, l'enseignant de 5^e année, prépare actuellement avec des élèves, une pièce de théâtre. Elle sera présentée aux élèves dans la journée du 23 mai et en soirée aux parents à compter de 19 h. Une invitation aux parents sera envoyée par courriel.

Les activités de santé globale vont bon train. Les élèves de 2^e année ainsi que de la classe de communication 1 vont quelques fois à la piscine, les élèves de 1^{re} année jouent au soccer, ont fait de la raquette et iront aux jeux d'eau en juin. Les élèves de 3^e année iront faire une sortie à vélo, les élèves de 5^e année iront au Mont Wright et les élèves de 6^e année iront en canot.

Résolution : CÉ 18-19-024

7.5 Service de garde

a) Guide de fonctionnement et règles de régie interne

Aucune modification n'a été apportée au document, sauf les tarifs au mois de janvier 2019. Madame Moffet demande d'adopter ce document tel qu'il est présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

A la prochaine rencontre du CE, un membre du service de garde viendra présenter la programmation des activités du service de garde pour l'année scolaire 2019-2020.

Résolution : CÉ 18-19-025

7.6 Règles de vie et mesure de sécurité

Ces règles de vie et mesure de sécurité sont incluses dans l'agenda des élèves. Dans le temps, elles avaient été rédigées avec l'aide de madame Maryse Roberge. Aucun changement n'est demandé par l'équipe-école.

Madame Moffet propose de reconduire les règles de vie et mesure de sécurité pour la prochaine année scolaire. Proposition adoptée à l'unanimité.

7.7 Projet éducatif

En début d'année scolaire, nous ferons le lancement du nouveau projet éducatif. Cela ne sera pas un document volumineux, il sera assez simple et reflètera notre milieu. Depuis le dernier recensement, notre indice de défavorisation est passé de 3 à 2, 10 étant très défavorisé.

La mission du projet éducatif sera d'éveiller les élèves sur les valeurs, le respect, l'engagement et de continuer la collaboration entre les élèves, la famille et l'équipe-école.

Nous bonifierons le goût de la culture chez les élèves.

Le document sera envoyé aux membres avant la tenue du prochain CE. Les membres auront ainsi le temps de le regarder et de l'analyser. Nous en discuterons davantage lors de la prochaine réunion.



Résolution : CÉ 18-19-026

7.8 Reconnaissance des bénévoles

L'idée de faire des certificats aux parents bénévoles est lancée. Madame Leblanc nous suggère le programme Canevas. Madame Gaudreault nous propose quelques activités offertes par la Fédération de parents et la Ville de Québec pour souligner le travail des bénévoles.

Après discussions, les membres du CE acceptent l'idée des certificats. Proposition adoptée à l'unanimité.

7.9 Finances (surplus)

Recours collectif : à la suite de l'entente intervenue entre la Cour supérieure du Québec et les 68 commissions scolaires le 30 juillet dernier, les parents recevront prochainement des indemnités. Cependant, l'argent sera pris à même le budget de surplus des écoles. L'école de la Source devra rembourser la somme de 32 035\$. Donc, il restera seulement la somme de 645 \$ dans le surplus. Des précisions provenant de la direction générale vous seront acheminées.

8. Autres sujets

Madame Moffet demande aux membres de changer la date du prochain CE. Après plusieurs propositions, il est convenu que le prochain CE soit le lundi 13 mai à 19 h.


9. Rapport du représentant au comité de parents

Madame Gaudreault fait un résumé des réunions auxquelles elle a assisté :

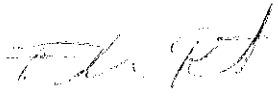
- Maternelle 4 ans; ouverture de 10 classes, mais aucune n'est complète;
- Dette en rapport au recours collectif;
- Plan d'action; l'école branchée avec un portail pour les enseignants afin qu'ils puissent se mettre à jour;
- Projet pilote d'un ergothérapeute dans 3 écoles (1/2);
- Réflexion quant à l'obligation de déplacer des élèves en cas de surplus, de revenir avec l'option de la fratrie;
- Inquiétudes par rapport au manque d'enseignants.

10 Levée de l'assemblée

Monsieur Auclair propose la levée de l'assemblée et il est appuyé par Madame Leblanc. La séance est levée à 21 h 10.


Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement


Chantal Moffet,
Directrice


Frédéric Parrot,
Vice-président du CE

